

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept Décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 10 Décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10

Présents : Didier THIEBAUT – Maire
Elodie VIREY - Jean-Luc GALLEY, Adjoints.
Michel BERGER - Roger PHILBERT - Régis MONNIER-
Véronique JOLLY - Jean-Michel ROYER - Anne PETITEAUX

Absents excusés : Jean-Philippe LOUIS-THIVET pouvoir à Didier THIEBAUT
Karine RODRIGUEZ

Monsieur Jean-Luc GALLEY a été élu secrétaire de séance.

Le compte- rendu de la dernière séance est lu et adopté, l'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

I. TRAVAUX EN COURS :

• EGLISE :

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux :

- l'échafaudage concernant l'entrée principale est retiré
- Le drainage est en cours côté Sacristie.
- le portail et les portes sont reposés.
- à l'intérieur le badigeon des voûtes a commencé.
- l'arrêté de péril imminent et de démolition a été pris pour le bâtiment communal, l'Entreprise DOSSOT doit réaliser la démolition prochainement.
- les travaux de la 2^{ème} tranche débuteront en Janvier.
- Michel BERGER signale un ruissellement d'eau en façade.

- DEVIS ESPACE CHAUSSIN :

FERMETURE SECURISEE BARRIERES ESPACE CHAUSSIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

ACCEPTE le devis présenté par La Forge de L'Ource pour la fermeture sécurisée sur les barrières de l'Espace Chaussin – fabrication et pose - d'un montant de 859.91 € avec versement acompte de 30 % à la signature sur présentation de facture.

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

II VENTE DE TERRES AGRICOLES

Monsieur le Maire informe les Membres présents que Monsieur Arnaud DE LANGE s'est porté acquéreur pour les parcelles (ZE 97 (9 ha 76 a 92 ca) et ZA 63 (0 ha 35 a 83 a) dont il est locataire actuellement pour la somme globale de 33586 € soit :

Avant toute décision, le Conseil Municipal par 8 voix pour et 2 abstentions charge Monsieur le Maire de se renseigner auprès de la SAFER que ce soit pour les tarifs ou la publicité.

III – MISE AUX NORMES INSTALLATION ELECTRIQUE DES CLOCHES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

ACCEPTE le devis présenté par la SARL ETEB LUCOTTE pour un montant de 3090 € TTC

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019

SOLLICITE le « Fonds de Dotation Landreville Patrimoine et Culture » pour une contribution à ces travaux.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

IV. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

- Cimetière :

- La Commission cimetière a étudié les possibilités de reprise de concessions temporaires : concessions sans sépulture et concessions avec monuments vétustes. François TARTARY dressera la liste des deux possibilités. Considérant qu'il faudra procéder aux exhumations, un devis va être demandé pour en connaître le coût.

- Des réponses vont être apportées aux divers courriers.

- Monsieur Régis MONNIER souhaite que les tombes 1914-1918 soient répertoriées afin d'être entretenues par le Souvenir Français.

- Colombarium :

Considérant que la Commission n'est en possession que d'un seul devis, un autre devis va être demandé afin que le Conseil Municipal puisse étudier le dossier.

- C.A.S. :

La distribution de 73 colis (dont 8 pour les personnes en Maison de Retraite) confectionnés par le VIVAL a eu lieu samedi 15 Décembre dernier ; Les personnes ont été très satisfaites.

- Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers :

La réunion du 10 Décembre dernier a permis de faire le point sur le fonctionnement et le devenir du CPI de Landreville.

Il est composé actuellement de 6 Sapeurs-Pompiers dont 5 sont en double appartenance.

L'arrivée d'un nouveau sapeur-pompier se fera prochainement.

- A partir du 1^{er} Avril 2019 l'intervention des Sapeurs-Pompiers pour les nids de guêpes seront payant (160 €) sauf pour les communes ayant un CPI.

- Personnel communal :

Suite à la réponse du Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, met en place le RIFSEEP à compter du 1^{er} Janvier 2019.

Monsieur le Maire est chargé de prendre les arrêtés correspondants.

- Avenant contrat informatique JVS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

ACCEPTE l'avenant du contrat CT LOG ON LINE conclu avec JVS MAIRISTEM à compter du 1^{er} Janvier 2019 augmentant redevance annuelle appliquée à notre collectivité de 263 € H.T.

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

V. INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Les 3 lanternes vandalisées Rue du Puits Mauger ont été remplacées, les anciennes ont été récupérées et entreposées aux Ateliers Communaux.

- CCBC : le conteneur à verres a été remplacé

- Demande de subvention sclérose en plaques : refusée

- Conseil en Energie partagée : un compte-rendu a été envoyé par le SDEA, la Commission Bâtiments se réunira pour analyser le dossier et soumettre au Conseil Municipal pour conclusion.

Une copie du dossier va être adressée à chaque conseiller municipal (demande de Michel BERGER)

- les futurs travaux de la Mairie sont en attente d'une réponse de la Préfecture, suite à l'envoi d'une nouvelle note d'intention pour l'attribution de la DETR.

QUESTIONS DIVERSES :

- Jean-Michel ROYER :

Nids de poule dans la Rue Derrière l'Eglise à reboucher

- Régis MONNIER :

- Avancement des travaux du Transformateur

- Véronique JOLLY :

- panneaux de signalisation Route de Ville sur Arce à remplacer, suite à vol.

- Roger PHILBERT :

- Rue de la Poste remplie de mousse

- Michel BERGER :

- Jeu sur terrain de jeux

- Elodie VIREY

- Fête de Noël des Ecoles – samedi 21 Décembre à Loches

- Didier THIEBAUT :

- Renseignements pour terrain tennis

- Vœux du Maire le Lundi 07 Janvier à 18 h 30 à la Maison des Associations.

- Partage du verre de l'amitié.

Séance levée à 20 h 05

Date prévisionnelle de la prochaine réunion de conseil municipal le Lundi 21 Janvier 2019 à 18 h 30.